



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments 17 janvier 2016

Début de la séance à 14H20 par Dominique VERRIEN, vice-président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Etaient présents : voir liste d'émargement jointe (20 adhérents présents)

Etaient représentés : Jean Pol SIMON, Jean-Claude LE MOAL, Marie-Françoise LE MOAL, Marie-Claire BAGALINI, Anne Marie JAMETON, Claude TORDEUX, Jean Yves TORDEUX, Colette VERRIEN, Catherine MAZARS, Catherine ROUSSEAUX (ces 10 adhérents ont fait parvenir un pouvoir)

Etaient excusées : Patrick VERRIEN et Marie Christine MELOU, Françoise TURPEAU

A été mentionné avant d'aborder les points à l'ordre du jour :

- *En début de séance, les vœux adressés par Catherine ROUSSEAUX, secrétaire, sous forme d'une carte adressée à tous, lecture en a été faite.*
- *Encore un grand merci à Catherine PELRAS pour l'organisation du repas qui a précédé l'Assemblée Générale et aussi à toutes les cuisinières. Merci aussi à Claire ROTTIER de nous accueillir à chaque fois. Le vœu d'être tous plus réactif au niveau de nos réponses par e-mail ou par téléphone pour notre participation ou non à ce moment de convivialité a été formulé.*

➤ **Approbation exercice financier 2015 :**

Le Trésorier, Jean-Marc GILANT, a repris les données fournies lors de la communication de l'ordre du jour, en commentant les différentes rubriques et en insistant sur les raisons de l'excédent.

Celui-ci n'est pas en équilibre, il est excédentaire de 11 496.31 €.

- **Dépenses : 18 645.40 €**

Puits, Latrines :

Nous avons, cette année, à notre actif le creusement de 2 nouveaux puits, Sougourou Dagnan, en coopération avec le Département des Yvelines, achevé en février 2015 et financé par un virement de 11 500 € le 3/12/2014 et donc imputé sur l'exercice comptable de 2014, et Bire Dogon terminé pour Noël 2015, pour un coût de 8 500 € sur fonds propres.

Nous avons également poursuivi la réalisation de latrines, à ANDIAMA, toujours construites dans les écoles mais le coût a été imputé lui aussi sur 2014, en toute fin d'année. La construction de latrines dans les trois écoles franco-arabes a été reportée au tout début de l'année 2016, en accord avec notre correspondant local, Robert TOGO. En effet, Mali-Médicaments avait déposé une demande de subvention auprès de l'Agence du Développement dans le cadre des micro-projets couvrant en partie cette tranche de travaux, mais malheureusement nous n'avons pas été retenu. *(222 dossiers déposés, 45 retenus, 22 agréés mais à la moitié des financements sollicités)*. Le fait d'inscrire ces dépenses sur l'exercice 2016 nous permet de les incorporer au nouveau dossier de demande de subvention que nous déposerons auprès du Groupement d'Intérêt Public Yvelines Coopération et Développement International, GIP Y-CID, organisme suppléant dorénavant le Département. Notre convention triennale de partenariat avec le Département s'achevant avec l'année 2015 et a d'ores et déjà été agréée au vu du rapport final dont elle a fait l'objet.

Cette stratégie, la nécessité d'attendre la période favorable aux travaux après la saison des pluies, les recettes rentrant en fin d'année expliquent le montant moindre des dépenses de 2015 et expliquent l'enveloppe investissement plus importante sur 2016 présentée au budget en rapport direct avec l'excédent réalisé.

Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versé aux dispensaires de la paroisse et d'état de Pel-Maoudé, à l'hôpital de Sévaré, au centre infantile de Koro la somme globale de 3 600 € en deux tranches, l'une au printemps, l'autre en fin d'année. Aucun versement n'a été effectué au dispensaire de Bandiagara, conformément à notre décision prise lors de l'Assemblée Générale précédente pour le cas où nous n'aurions aucun retour de leur part quant à l'utilisation des sommes allouées. A la question posée par Bernard FORIEN de savoir si les retours d'utilisation et les justificatifs nous parvenaient, le Président a répondu oui, bonne communication des factures, des listes de médicaments acquis mais par contre il est difficile d'évaluer la nature des pathologies traitées.

Il relève un bon fonctionnement désormais du dispensaire de la paroisse de PEL-MAOUE notamment dû à la mise en place d'un comité de suivi.

Les mêmes organismes et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins et hospitaliers envoyés par colis pour un montant de 356.72 € (3 envois).

S'agissant « des trousseaux à pharmacie de première urgence », nouveautés 2014 très bien accueillies,

nous avons pu les réapprovisionner et doter les trois écoles franco-arabes. Les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre ont été dûment formées au terme de prestations assurées pour cette deuxième session par le médecin en charge du dispensaire d'état de Pel-Maoudé, formation de qualité d'après les échos recueillis. Le coût de ce poste s'élève à 1 500 €. A la question posée de savoir si celles-ci correspondent à un vrai besoin, il a été répondu oui.

Par ailleurs, nous avons dupliqué et expédié l'outil pédagogique « Boîtes à idées de la région de Matam » à destination des écoles pour promouvoir les bons usages de l'eau et la nécessité de se laver les mains, cela pour un montant de 72 €.

Soit un total de 5 528.72 €

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre opération brioches 974.36 € pour acheter notre marchandise et 93.42 € en tirage de tracts et affiches soit une économie de 579.64 € par rapport à 2014 et davantage de brioches acquises. Suite à la question de Bernard FORIEN, il est précisé que le fond de caisse mobilisé pour cette opération est de 539 €.

563.53 € ont servi à assurer d'une part la jonction pour honorer nos commandes de jus de pommes jusqu'à l'automne 2015 et d'autre part à la confection et à la mise en bouteille du succulent jus, « cru 2015 ». A ce jour, nous avons déjà pratiquement couverts ces frais grâce aux premières ventes effectuées.

D'autre part, nous avons dépensé 500 € pour acheter et faire expédier depuis le Mali par notre correspondant, Robert Togo, les objets artisanaux que nous vendons ici afin de réaliser du profit.

Les 500 € provisionnés pour le crédit des femmes ont été versés.

L'ensemble des dépenses relatives à la « journée d'animation du Conseil Général » due au titre de l'application de la convention triennale s'élève à 529.52 €, la subvention octroyée en l'occurrence par notre partenaire étant de 500€ pour rappel. La municipalité de Saint Hilarion a été notre partenaire et a participé financièrement aux frais de communication. Nous les en remercions, de même la troupe Plaisiroise pour la promotion du théâtre et du spectacle vivant qui a assuré un très beau spectacle et ce, à titre gracieux, les recettes de billetterie étant au profit de l'association.

Les frais cumulés de dépôt de dossier auprès de l'agence du développement, d'adhésion à PS-Eau et au GIP Y-CID s'élèvent à 170 €.

150 € ont également été dépensés pour le tirage de nouvelles plaquettes qui mettent notamment en valeur nos 40 ans, et 26.40 € pour la confection d'étiquettes destinées à promouvoir, toujours en célébrant nos 40 ans, le jus de pommes nouveau que nous avons déjà commencé à vendre ou d'autres produits. Pour en finir avec la rubrique dépenses de fonctionnement courantes, frais de timbres et enveloppes, frais bancaires, assurances,...le total se chiffre à 268.95 € soit 1.5% des dépenses, fait souligné par le trésorier et qui a remercié les adhérents pour leur dévouement et leur désintéressement.

- **Recettes : 30 141.71 € :**

La plus importante reste la contribution de notre donateur anonyme qui nous a encore octroyé cette année la somme de 13 000 €. Le montant des cotisations s'élevé à 1 068,66 € pour 47 adhérents, un peu moins que l'an passé.

Notre opération brioches nous a rapporté cette année le bénéfice net exceptionnel de 5 403.20 € pour une recette de 7 009.98 €.

Le Conseil Départemental des Yvelines nous a quant à lui, versé à titre de subvention dans le cadre de la dernière tranche de la convention triennale que nous avons signée avec lui en 2013 la somme de 3 307 € et 500 € au titre de la « journée d'animation ». Les prestations offertes, billetterie et ventes d'objets au cours de cette semaine événementielle ont rapporté la somme de 604.67 €.

Grâce à l'opération Micro-dons que nous avons reconduite pour la seconde fois cette année au magasin FRANPRIX de la rue Rameaux à Versailles, nous avons aussi reçu la somme de 1 509.69 €. Le trésorier, Jean Marc GILANT, a insisté sur le rôle déterminant du nouveau responsable du magasin au niveau de la recette.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser à ZAMBON et sur les différents marchés de Noël, à La Queue en Yvelines et chez le groupe AXA, grâce à Olivier PELRAS, se montent à 1 880 €. (*Hors la semaine événementielle déjà évoquée*). Un grand merci à Olivier. Françoise FORIEN se propose déjà pour assurer une vente à AXA site de Chatillon en 2016.

Grâce à nos 2 brocantes annuelles, nous avons encore engrangé 746.80 €. A noter que celle à laquelle nous participions traditionnellement sur Saint-Hilarion ayant été déplacée à Raizeux pour des questions de travaux, nous nous en sommes si bien trouvés que nous pensons retourner sur cette commune l'an prochain et ce malgré les conditions météorologiques peu favorables ce jour-là.

Par ailleurs, nous avons encore cette année pu vendre pour 171.50 € de jus de pommes, liquidant ainsi le stock que nous avons constitué il y a 2 ans, ce qui tombe bien puisque la récolte de cette année et la générosité de Brigitte et Jean-Louis qui nous ont cédé une grande partie de celle-ci dont ils ne tireront du coup aucun bénéfice nous ont permis d'obtenir 566 bouteilles d'un jus de première qualité.

- **Bilan : excédent de 11 496.31 € environ alimentant ainsi les fonds de réserves :**

Au 01/01/2016, la situation en trésorerie est abondée du résultat.

→ Approbation unanime de l'exercice 2015.

➤ **Rapport d'activités 2015 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées pour une large part dans l'examen de l'exercice financier 2015, nous n'y sommes pas revenues. Les activités de communication que nous avons pu mener en 2015, le succès de la semaine événementielle au printemps à St Hilarion, notamment auprès des enfants de l'école, le site Web réactualisé en permanence, les news adressés aux adhérents et les rencontres d'information que nous avons animées au collège Notre-Dame du Bel-Air au mois d'avril dernier ont été mentionnés lors de la communication de l'ordre du jour.

➔ **Approbation à l'unanimité du rapport d'activités 2015.**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2016 :**

Le Budget 2016 est présenté en équilibre par le trésorier :

Avec prélèvement de 10 000 € sur les fonds de réserves afin d'honorer notamment l'implantation de latrines sur les trois écoles franco-arabes plus deux autres écoles et de provisionner le complément du financement de deux puits, KAMINOKOLE et ORO, cercles de Bankass et de Koro, en partenariat avec le GIP Y-CID.

Avec prélèvement aussi sur Fonds de réserves pour provisionner en partie les festivités liées à nos 40 ans.

Par ailleurs, tous les postes traditionnels d'activités notamment de santé sont honorés.

○ **Recettes prévisionnelles: 39 180 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100% :

En effet, notre donateur anonyme nous invite à moins compter sur son soutien pour les années à venir, sans pour l'instant nous donner d'indications vraiment précises. Nous avons tablé sur la somme de 5 000€.

Le Conseil départemental des Yvelines ayant comme les autres collectivités locales ou organismes de moins en moins de moyens disponibles, nous devons prendre en compte le fait que, même si nous choisissons de remplir des dossiers de demande de subvention, ils peuvent être rejetés. Cependant pour les deux ans à venir, le Département s'est engagé à subventionner le GIP Y-CID à même hauteur qu'en 2015. Un dossier de demande de convention de soutien aux acteurs yvelinois en vue de la signature de celle-ci avec le GIP Y-CID, nouvelle organisation de soutien aux associations caritatives yvelinoises dans laquelle le Conseil Départemental joue un rôle déterminant, sera déposé à l'issue de la tenue de l'Assemblée Générale pour réaliser en partenariat avec cette institution des latrines sur les sites des trois écoles franco-arabes plus deux autres sites et le creusement de deux puits, KAMINOKOLE et ORO. Le

projet est de l'ordre de 32 500€ € subventionnable à 40%, soit 13 000 €, versés en deux fois, 80% à la signature et 20% à la clôture du projet en cas d'agrément au vu du rapport final.

Rappelons que Mali-Médicaments est représentée par son président dans la commission « aide aux acteurs yvelinois » et celle de « l'animation du territoire ». Pour être bénéficiaire de l'octroi d'une subvention, l'association doit en tout état de cause être membre du GIP Y-CID.

L'Assemblée Générale s'est prononcée à l'unanimité POUR déposer le dossier de candidature auprès d'Y-CID en vue de l'établissement d'un nouveau partenariat.

D'autre part au sujet de notre opération brioches, les deux points annoncés à l'ordre du jour ont été débattus :

Les circonstances ont fait qu'en septembre dernier nous avons été contraints d'acheter des brioches CASINO au lieu de la marque PASQUIER. Deux personnes représentées par leurs pouvoirs ont souhaité revenir à ce produit de marque en arguant de la qualité. Pour l'an prochain, cela dépendra du référencement des produits du magasin partenaire, il ne peut nous le communiquer qu'un mois à l'avance. Après comparaison avec une autre enseigne, il s'avère que CASINO est le plus performant et s'engage à nous facturer la prochaine commande aux mêmes conditions avantageuses que 2015, ce qui avait permis un gain de 500 € par rapport à 2014. Au vu de ces éléments, **l'Assemblée Générale s'est prononcée POUR une commande de brioches CASINO.**

Quant à l'autre question soumise à l'Assemblée Générale, elle s'est prononcée POUR la reconduction du tarif en vigueur, à savoir 0.70 € l'unité, 2 € les 3, applicable à tous les points de vente, pour des raisons d'équité et en ayant conscience du risque de perdre la possibilité de vente au collège Notre-Dame du Bel Air de Montfort.

1 300 € au titre de l'opération micro-dons qui fonctionnent magnifiquement bien chez nous ont été portés en recettes prévisionnelles. Le Directeur par intérim vient d'être nommé officiellement gérant du magasin FRANPRIX. Lors de la réunion bilan générale de cette opération au GIP Y-CID à Versailles le 16 Décembre 2015 où Dominique VERRIEN et Françoise TURPEAU représentaient l'association, la possibilité de mener cette opération avec l'enseigne MONOPRIX a été évoquée. Le vice-président propose éventuellement à l'Assemblée cette possibilité sur Rambouillet. De même, il est revenu sur la possibilité, si elle se concrétise en 2016 contrairement à 2015, de proposer des micro-dons à 3€ au lieu de 2€. **L'Assemblée Générale s'est prononcée unanimement POUR le maintien du partenariat avec FRANPRIX et majoritairement POUR essayer à titre d'expérience les coupons à 3€, (3 abstentions),** en arguant notamment que c'est plus le geste symbolique qui compte que la somme en elle-même et qu'il fallait faire confiance aux tests effectués par l'organisme MICRO-DONS.

Enfin, le trésorier a rappelé les recettes prévisionnelles dues à la vente des objets artisanaux du Mali, des produits que nous brocantons et du jus de pommes. Tous ces postes figurent au budget 2016 ainsi qu'une recette de billetterie évaluée à 500 € à l'occasion de la prestation du groupe Mosaïque le samedi 19 novembre 2016 au Perray en Yvelines. Nous les remercions de ce partenariat ainsi que la municipalité du Perray en Yvelines qui met à disposition pour ce concert l'utilisation de la salle 'La mare aux loups » à

titre gracieux. De même, pour ce qui concerne la semaine évènementielle de nos 40 ans, du 4 au 9 avril 2016, nous remercions la municipalité de Rambouillet pour l'octroi à notre bénéfice et sans contrepartie de la salle Antoinette Verne sur toute la semaine et nous avons provisionné une vente d'objets d'artisanat dogon à hauteur de 500 €.

- **Dépenses prévisionnelles : 39 180 € :**

En matière de puits, nous espérons réaliser deux nouveaux chantiers pour un coût global de 16 031 € en partenariat avec le GIP Y-CID (voir ci-dessus). 15 900€ sont déjà provisionnés.

Nos chantiers de Latrines (1^{ère} tranche) vont commencer lundi 18 janvier 2016 (voir ci-dessus).

Le vice-président réitère la remarque déjà formulée lors de l'Assemblée Générale précédente à savoir qu'il souhaite que l'association privilégie la réalisation de puits ou au moins que l'Assemblée Générale définisse un quota pour la répartition des dépenses entre les chapitres puits et latrines.

Le trésorier, le Président ont fait remarqué que le budget est bien équilibré, 2/3 secteur puits, 1/3 latrines au niveau des réalisations, que si on examine le budget dans son ensemble, environ la moitié du budget est dédiée aux ouvrages puits et latrines, un quart aux dépenses courantes (achat de brioches, frais de fonctionnement,...), le dernier quart au secteur sanitaire. Margueritte DURAND a fait remarquer que cela permet de justifier le maintien du nom de l'association. Par ailleurs, le Président a fait remarquer que notre objectif sanitaire est un tout : l'accès à l'eau denrée vitale mais aussi la lutte contre le péril fécal, l'élimination des eaux « sales » par l'emploi de puisard mais aussi les campagnes de formation et de sensibilisation à l'hygiène en sont autant de composantes. Par ailleurs, lors de l'établissement d'un projet, beaucoup de facteurs rentrent en ligne de compte, par exemple le cout du puits en fonction de la nature du terrain, de la profondeur, nos propres capacités de financement, les règles fixées par le partenaire,... En conséquence, se rajouter une contrainte de taux de répartition n'est pas souhaitable. **La proposition d'instituer un quota de répartition n'a pas été retenue par l'Assemblée Générale.**

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé habituels y compris le nouveau centre d'état de Pel-Maoudé, afin qu'ils puissent eux-mêmes venir en aide aux personnes les plus démunies, sachant que les structures avec lesquelles nous avons collaboré en 2015 nous semblent dans l'ensemble avoir actuellement un comportement fiable, **l'Assemblée Générale s'est prononcée POUR la poursuite de nos actions.**

Concernant l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, ces actions ont été reconduites au projet de budget 2016. Beaucoup d'entre nous ont vu les courriers qui en témoignent, cette innovation a reçu un accueil plus que positif sur le terrain, d'autres écoles, notamment du cercle de Koro, sont d'ailleurs demandeuses, mais notre capacité de financement ne nous permet pas de répondre immédiatement à toutes les sollicitations.

Quant aux frais que nous allons devoir engager dans le cadre des festivités liées à nos 40 ans, ils ont été également provisionnés :

Nous aurons à notre disposition gratuitement pour le premier temps de cette grande fête la salle Antoinette Verne de Rambouillet, du Lundi 4 au dimanche 10 Avril 2016 midi et toujours sans contrepartie financière la salle de La Mare Au Loup au Perray, où le groupe vocal Mosaïque donnera pour notre anniversaire et à notre profit exclusif, un concert le 19 Novembre 2016. Par contre, restent à notre charge les frais, 1 700 €, liés au voyage de nos amis du Mali, 120 € au titre des assurances dites Schengen que nous avons choisi d'inviter suite à décision prise lors de la dernière Assemblée Générale afin qu'ils partagent avec nous notre semaine de réjouissance du mois d'Avril. Monsieur Ansama Robert TOGO que tout le monde connaît et le docteur Baboua TRAORÉ qui entre autres, en nous orientant vers les puits, nous a fait connaître justement Robert et la paroisse de Pel Maoudé. 1 500 € ont été dégagés par ailleurs au projet de budget pour les festivités que nous souhaitons tous pour marquer ce grand évènement.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

➔ **Approbation à l'unanimité budget 2016 présenté en équilibre**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Le rapport d'activités 2015 du GIP Y-CID avait été joint en annexe de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. **Approbation à l'unanimité. Délibération envoyée pour attribution au GIP Y-CID**

➤ **Approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres:**

Le PV Assemblée Générale du GIP Y-CID en date du 10 décembre 2015 avait été joint en annexe de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. **Approbation à l'unanimité. Délibération envoyée pour attribution au GIP Y-CID**

➤ **Non reconduction adhésion PS-Eau :**

Le coût était de 100 € en 2015. Le vice-président a souligné la difficulté de mise en œuvre du 1% en application de la Loi OUDIN-SANTINI avec une collectivité locale sans ce partenaire au titre d'opérateur d'appui. Le Président a précisé que dans ce cas, nous pourrions solliciter l'aide d'Y-CID, voire reprendre contact avec PS-EAU. Cependant, le bilan mitigé de notre partenariat avec cet organisme a conduit l'Assemblée Générale à l'Approbation de la non reconduction de l'adhésion.

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2017:**

Après en avoir débattu, l'Assemblée Générale a adopté l'augmentation modérée du tarif en vigueur de

6 € minimum pour l'adhésion la portant à 7€ (*La cotisation minimale de membre bienfaiteur restant inchangée à 20€*).

L'éventualité de parrainer des adhésions a été évoquée afin de favoriser l'adhésion de « jeunes sympathisants ou des étudiants » et d'augmenter ainsi notre nombre d'adhérents, ne serait-ce que pour étayer notre dossier de candidature auprès du Trésor public pour la reconnaissance d'utilité publique. Cette possibilité nécessiterait un changement de nos statuts. Remarquons qu'en 2015, un seul adhérent s'est acquitté de la cotisation minimale de 6€, le reste des adhésions se situant autour de 20€. L'assemblée générale sur proposition de son président a décidé d'attendre notamment de connaître les conditions d'habilitation relatif au dossier d'habilitation d'autant plus qu'apparemment peu de personnes serait concerné.

A noter, notre nombre d'adhérents est passé de 54 en 2014 à 48 en 2015.

➤ **Mali-Médicaments : 40 ans en 2016 ! organisation de nos festivités:**

Joint à l'ordre du jour, vous avez pu prendre connaissance du compte-rendu réactualisé de la commission de préparation, les grandes lignes en ont été rappelées et débattues.

Concernant « notre soirée du 9 avril 2016 » l'organisation d'un buffet a été retenue. Il rassemblera les adhérents de l'association, les personnes qui, sur une période plus ou moins longue de leur vie, ont fait partie ou ont été proches de Mali-Médicaments, les sympathisants de l'association notamment les bénévoles et les jeunes participant à l'opération 'brioches', en sachant que la salle peut accueillir un maximum de 90 personnes assises. En conséquence, les invitations seront accompagnées d'un coupon réponse demandant une confirmation de présence et du nombre de participants. Marguerite DURAND prend en charge l'élaboration du buffet, elle sollicite d'ores et déjà votre aide. Il sera gratuit mais un 'chapeau' circulera. Cette soirée « Passé, Présent, Avenir » sera ponctuée de témoignages, d'interventions et d'animations. Une place plus spécifique à nos amis maliens leur sera réservée, de même, s'agissant de nos fondateurs, la sœur Martine DEVRIENDT et le Père Maurice DUGAY.

A l'occasion de ces festivités, il serait souhaitable de pouvoir sensibiliser de nouvelles personnes aux activités de l'association, en vue d'une participation à Mali-médicaments.

Le calendrier prévisionnel des activités va être affiné. Au fur et à mesure de son avancement, nous vous solliciterons notamment pour la confirmation de votre présence, ou de votre implication dans telle ou telle manifestation, de même pour assurer un certain nombre de tâches dans la mesure du temps que vous pourrez consacrer.

➤ **Autres Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

- Démarche officielle pour l'agrément « Association d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique» **L'Assemblée Générale s'est prononcé POUR**

Le trésorier, Jean Marc GILANT et le Président, Jean Claude BEUF prendront contact avec le service des Impôts à Versailles et instruiront le dossier après les festivités liées à nos 40 ans.

- Campagne d'adhésion : **L'Assemblée Générale s'est prononcé unanimement POUR**
- Recherches d'autres activités lucratives et assurées par qui ? **Point non évoqué au cours de la tenue de l'Assemblée Générale**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

En application de l'article 8 de nos statuts, renouvellement par tiers, vu la démission de Catherine ROUSSEAUX du poste de secrétaire communiquée ce jour, Mme Marguerite DURAND a été élue unanimement à ce poste, le poste de secrétaire adjointe attribuée à Mme Catherine ROUSSEAUX, sous réserve de l'acceptation de cette fonction par l'intéressée, les autres membres du conseil d'administration ont été unanimement reconduits.

Le Président a remercié Catherine ROUSSEAUX pour tout le travail accompli, pour son implication au cours de nombreuses années. Il comprend les raisons de son choix, le respecte même s'il le regrette et il reconnaît dans cette décision la très grande honnêteté de celle-ci. En attendant que Catherine ROUSSEAUX retrouve à titre personnel un peu de temps libre, l'Assemblée Générale a souhaité qu'elle accepte d'occuper le poste de secrétaire adjointe.

Composition du nouveau bureau :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. VERRIEN Dominique, Français, 14 rue de la fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, fonctionnaire Education Nationale
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Trésorière adjointe : Mme DESOUDIN Yvette, Française, 2 rue de la Treille 78490 MONTFORT L'AMAURY, retraitée
- Secrétaire : Mme DURAND Marguerite, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste
- secrétaire adjointe: Mme ROUSSEAUX Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne

Composition du Conseil d'Administration actuel:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme ROCHAS Catherine

➤ **Questions diverses :** Aucune

Fin de la tenue de l'Assemblée Générale à 17h00

Le Président

Le secrétaire de séance

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN vice-président
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68
Dominique.verrien@wanadoo.fr
- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>